

**DECLARATION DE L'INTERSYNDICALE AU CSEC EXTRA DE LA MFPM DU 09 OCTOBRE 2024
PORTANT SUR LA PROCEDURE DE DROIT D'ALERTE ECONOMIQUE**



SUD | CFE-CGC | CGT | FO |

Quatre organisations syndicales disent STOP ! et demandent respect, transparence et responsabilité

Les membres de l'intersyndicale au CSEC déplorent l'absence de réponse des représentants de l'employeur.

L'étude approfondie des trois usines en difficulté révèle un malaise généralisé. Le constat est saisissant : les activités se réduisent de manière constante, voire définitive, et les salariés, laissés dans l'incertitude quant à l'avenir de leur entreprise, sont les premières victimes d'une stratégie industrielle floue.

Nous n'acceptons plus cette situation.

Le mutisme incompréhensible de Michelin nous amène à formuler les revendications suivantes :

- Nous demandons à l'entreprise une réunion d'urgence avec les Directions Industrielles concernées pour échanger sur les conclusions de ce rapport, les pistes proposées par l'expert et examiner les solutions envisagées par l'entreprise à court terme afin de redonner des perspectives à ces sites et leurs salariés.
- Nous demandons des explications claires sur les déclarations du Président du Groupe Michelin, M. Florent Ménégaux qui trouve « *préoccupante* » la situation des trois sites concernés par le droit d'alerte.
- Nous voulons savoir quelles restructurations sont envisagées. Cette citation de M. Florent Ménégaux nous inquiète particulièrement : « *Une entreprise est un organisme vivant qui s'adapte constamment à son environnement, ce qui implique parfois des restructurations* » ;

Les salariés des sites concernés Michelin France ont démontré leur engagement et ont déjà beaucoup sacrifié.

Compte tenu de la gravité de la situation, des constats réalisés, des pistes formulées et de l'absence de réponses transparentes des représentants de l'entreprise auprès de l'instance, les membres de l'intersyndicale au CSEC décident de saisir l'organe chargé de l'administration de la MFPM (son Président) afin de recueillir ses réponses motivées.

Intersyndicale CFE-CGC, CGT, FO, SUD

Clermont, 09 octobre 2024

Romain BACIAK CGT 06 47 76 40 32

Gérald GIRAULT FO 06 71 94 47 08

Nicolas ROBERT SUD 06 59 71 20 18

José TARANTINI CFE-CGC 06 30 25 74 86